

Cosne ma ville

Le mag

PARTICIPATION CITOYENNE : NOUVELLES ÉLECTIONS POUR LE CMJ ! P.10 ET 11

Élections des élus du Conseil Municipal des Jeunes à Pierre et Marie Curie | Novembre 2021

Attractivité p.8 et 9
Le centre-ville accueille
de nouvelles enseignes

Déchets p.12 et 13
En 2024, la collecte des
emballages et papiers
se fera en porte à porte

Culture p.17 et 18
Découvrez le programme
de cette fin d'année !

nièvre habitat

À vos côtés au quotidien

Notre agence de proximité
à Cosne-sur-Loire

9 Mail Saint-Laurent - 03 86 28 85 40

www.nievrehabitat.com

IBBEC

Institut de Biologie du Bien-Être Corporel

Les conseils en nutrition
qui changent votre vie

Observer mes habitudes
Trouver mon équilibre
Maîtriser ma nutrition

Sur RDV au 56 rue des Frères Gambon, à Cosne
03 67 10 25 24 | info@ibbec.fr | www.ibbec.fr

Optic 2000

OPTIQUE POITRENEAU

- Se déplace À DOMICILE •
- Spécialiste BASSE VISION •

Du Lundi au Samedi 9h-19h en continu

Tél. : 03 86 28 15 68

optiquepoitreneau@gmail.com

25-31, rue St-Jacques

58200 COSNE-SUR-LOIRE

MON
OPTICIEN
VIENT
Chez moi



ESPACE SOLEIL

Fenêtres, Volets, Portes,
Stores, Portails
ALU - BOIS - PVC

Créez, imaginez, osez...



96, rue St Agnan
58200 COSNE S/ LOIRE
Tél. 03 86 28 34 08
espacesoleil58@gmail.com

Déco Concept
RENOVATION

Plaques de plâtre Revêtements sols et murs

Villechaud - 40 Place du Chat
58200 Cosne-sur-Loire

deco.concept58@gmail.com

 06 65 20 58 39

oreiller à mémoire de forme

Chaise garde-robe

Lit Médicalisé

Déambulateur

& CONFORT
BIEN-ÊTRE

& SOINS
HYGIÈNE

& MOBILITÉ
HANDICAP

& ORTHOPÉDIE
CONTENTION

& CONNECTÉ
MESURE

& PROFESSIONNELS
SANTÉ

& NUTRITION
DIÉTÉTIQUE

& BÉBÉ
MAMAN

MEDICAL LAFAYETTE COSNE

Avenue du 85ème de ligne
58200 Cosne Sur Loire

03 86 26 84 90

Du lundi au vendredi
9h - 12h / 13h30 - 18h

MEDICAL LAFAYETTE CLAMECY

19 Avenue Jean Jaures
58500 Clamecy

03 86 27 01 73

Du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 18h



SPÉCIALISTE DE LA VENTE & DE LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

SOMMAIRE



COSNE MA VILLE | N°112 NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2023

Tirage à 6 300 exemplaires
Directeur de la publication :
Daniel Gillonnier
Directrice adjointe de publication :
Stéphanie Ouvry
Rédaction et création :
Service communication
Ont collaboré à ce numéro :
Les services de la collectivité
Photos / illustrations :
Ville de Cosne, Freepik, Flaticon (sauf indications
maquette)
RÉGIE PUBLICITAIRE
AF Communication, 26200 Montélimar
IMPRESSION
Inore Groupe, 58640 Varennes-Vauzelles
DISTRIBUTION : Milee, 58000 Nevers

La Ville de Cosne a choisi une communication
éco-responsable. Ce document a été imprimé
avec des encres végétales sur du papier
100% recyclé et certifié PEFC

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Docteur Jacques Huyghues des Étages
BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex
Tél. : 03.86.26.50.00 - Fax : 03.86.26.50.16
cosne@mairiecosnesurloire.fr

mairiecosnesurloire.fr

 @ville.cosne

 @villedecosne

Cosne, ma Ville est disponible en version
audio sur le site : mairiecosnesurloire.fr



Flashez le code
pour accéder à la
version numérique

QUESTIONS AU MAIRE p.4

INTERVIEW p.5

JEUNESSE p.6

Un spectacle de Noël éblouissant pour les petits Cosnois

MOBILITÉ p.6 & 7

*Le bus Papillon, désormais délégué à la Communauté
de Communes Coeur de Loire*

ATTRACTIVITÉ p.8 & 9

*Commerçants : de nouvelles enseignes installées au
centre-ville*

PARTICIPATION CITOYENNE p.10 & 11

Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes

DÉCHETS p. 12 & 13

*En 2024, la collecte des emballages et papiers se fera
en porte à porte*

TRANSITION ÉCOLOGIQUE p.14 & 15

Bravo aux lauréats du concours de fleurissement !

SPORT p.16

Focus sur l'UCS Natation et l'UCS Tennis de table

CULTURE p.17 & 18

Les festivités de fin d'année à ne pas manquer !

AU MUSÉE p.19

AGENDA p.20 & 21

INFOS PRATIQUES p.22

EXPRESSION POLITIQUE p.23

Daniel Gillonnier

Répond à vos Questions !



Quelles impressions et conclusions tirez-vous des réunions publiques et des différentes rencontres avec la population lors du bilan de mi-mandat

Ces rencontres en prise directe nous ont permis d'expliquer notre démarche, compte tenu des contraintes identifiées en début de mandat, et de se projeter sur les deux prochaines années. Elles ont aussi donné la possibilité d'échanger sur d'autres préoccupations des habitants que sont le réseau de voirie, la signalisation routière, le traitement des incivilités, le nouveau dispositif de ramassage des ordures ménagères et bien d'autres sujets spécifiques à un quartier ou un endroit.

Sur les priorités que nous souhaitons conduire en cette fin de mandat, j'ai ressenti un consensus quasi-général.

La Santé :

Le nouvel hôpital devrait voir sa première pierre début 2024. L'une des dernières démarches administratives est la modification simplifiée du PLU qui passe en Conseil Municipal ces prochains jours.

Il s'agit d'adapter les exigences que réclame un équipement d'intérêt collectif en respectant les règles

d'urbanisme. Et puis le projet de Maison de Santé où chacun reconnaît que si on doit accueillir de nouveaux professionnels, il faut d'abord les structures pour les recevoir.

Économies d'énergies :

- Les mesures prises l'hiver dernier nous ont permis de juguler une hausse importante de notre consommation. Elles seront reconduites cette année.

- L'installation de photovoltaïque sur nos bâtiments, la poursuite du développement de l'éclairage leds sur le domaine public, ainsi que la continuité des travaux dans nos écoles constituent aussi un objectif de cette seconde partie de mandat.

Attractivité de notre ville :

- Cosne-Cours-sur-Loire est une ville qui bouge : le travail formidable de nos associations culturelles, sportives, caritatives pour des événements parfois d'envergure nationale démontre le dynamisme de notre cité.

- La fréquentation de notre musée de la Loire, de nos marchés ne cesse d'augmenter.

- Le travail avec la Communauté de Communes Cœur de Loire et l'Agence de Développement Économique du Bassin cosnois est aussi une force sur le terrain économique; des enseignes nationales s'installent à Cosne-Cours-sur-Loire.

Si à travers ces mots, vous avez pu constater mon optimisme, c'est aussi parce que lorsque je vous rencontre, quelle que soit la tonalité de nos échanges, je sais que vous aimez votre ville.

Je vous souhaite, avec un peu d'avance, une bonne fin d'année.

Daniel Gillonnier

Daniel Gillonnier répond à vos questions dans votre magazine !
Envoyez vos questions à communication@mairiecosnesurloire.fr



INTERVIEW

RENCONTRE AVEC MAGALIE MALERBA, SOUS-PRÉFÈTE DE L'ARRONDISSEMENT DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE



Magali Malerba

Cosne, Ma Ville : Pouvez-vous nous parler de votre parcours avant votre prise de fonction en tant que Sous-préfète en mai de cette année ?

Magalie Malerba : Je suis originaire du Nord de l'Isère, où j'ai précédemment occupé le poste de secrétaire générale à la sous-préfecture de La Tour-du-Pin. Je ne suis pas issue du sérail de l'institut national du service public (ex ENA). Je fais partie de ces parcours qui visent à diversifier le recrutement de hauts-fonctionnaires. Mais j'ai pu acquérir une solide expérience au sein du ministère de l'Intérieur, par le biais de différents postes. C'est cette diversité et l'expérience acquise qui m'ont permis d'évoluer professionnellement et d'être nommée sous-préfète aujourd'hui.

J'ai par conséquent plutôt un parcours en tant qu'acteur de terrain, puisque j'ai été cheffe de service, mais également manager. C'est pourquoi la proximité entre les différents services et partenaires est quelque chose qui me tient à cœur et que j'ai enrichi sur plusieurs années. Il est pour moi essentiel de replacer l'humain au cœur des projets.

CMV : Arrivée depuis peu sur le

territoire, quel regard portez-vous sur Cosne et plus généralement sur la Nièvre ?

Magalie Malerba : J'ai une attache toute particulière à ces villes rurales, à haut potentiel. Je retrouve un environnement similaire à celui que j'occupais précédemment. C'est un territoire attachant, avec beaucoup d'atouts, mais qui l'ignore parfois. La ville de Cosne-Cours-sur-Loire est **la deuxième commune la plus peuplée de la Nièvre**, elle possède une position stratégique avec sa proximité avec Paris. L'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire est marqué par une beauté patrimoniale et par la richesse de son terroir, de par ses vignobles, ses églises, mais aussi grâce à la Loire. C'est un territoire à taille humaine, avec un dynamisme partenariale forte au niveau des réseaux d'acteurs. Je trouve aussi sur ce territoire une réelle envie de travailler en partenariat avec l'État. C'est le cas en particulier sur Cosne. De ce fait, je perçois ce territoire comme un lieu propice aux expérimentations, où l'on peut innover et tester de nouvelles choses.

CMV : Vous dites vouloir redynamiser le territoire, quels sont les grands projets sur lesquels vous souhaitez vous mobiliser en priorité ?

Magalie Malerba : Le sujet de la **santé** est primordial selon moi, puisqu'au-delà de Cosne, ce sujet touche les autres territoires et les départements alentours, comme le Cher. De nombreux projets sur la santé sont en cours et accompagnent mes premiers pas sur le territoire : **la construction d'un nouvel hôpital, le projet de réhabilitation du site historique de l'hôpital avec l'EPHAD, à la maison de santé pluridisciplinaire, le projet de maison des internes...** Mon rôle est d'accompagner, mais également d'être moteur de ces projets, en

facilitant les échanges entre les partenaires, afin qu'ils puissent aboutir.

La création d'un nouvel hôpital est un choix stratégique qui permettrait d'attirer le personnel soignant dans de tout nouveaux locaux, mais, au-delà, à développer l'attractivité du territoire. Je travaille à la **revitalisation des centres-bourgs**, à la **rénovation de l'habitat**, les services et commerces, à développer l'accès à la culture, afin que de nouveaux arrivants aient envie de s'installer, sans oublier les habitants actuels qui méritent des services de qualité. Le territoire s'inscrit dans cette démarche avec des dispositifs portés par l'Etat comme **Cœur de Ville, Petite Ville de Demain**, ou encore prochainement **Village d'Avenir**.

Depuis l'été, le préfet m'a également confié deux missions départementales. Je suis référente sur tout le département sur les sujets du **handicap** et des **services publics** et Cosne pourra être un lieu d'expérimentation sur ces sujets cruciaux.

CMV : Comment travaillez-vous avec vos homologues de Clamecy et de Château-Chinon ?

Magalie Malerba : Nous travaillons en étroite collaboration, les arrondissements de Clamecy et Château-Chinon ont des enjeux similaires à celui de Cosne, par leur ruralité, elles présentent des enjeux semblables. Nous formons une équipe préfectorale qui est complémentaire, les sous-préfètes de Clamecy et de Château-Chinon étant à l'origine inspecteur vétérinaire et ingénieur agronome, cela nous permet d'avoir un champ de vision plus ouvert. De plus, nous sommes interconnectées de par les missions départementales que chacune nous portons sur des thèmes spécifiques.

JEUNESSE



NOËL DES ENFANTS

Un spectacle de Noël éblouissant pour les enfants de Cosne !

Dimanche 10 décembre après-midi, la Municipalité invite les enfants (jusqu'à 12 ans) à vivre une expérience magique au gymnase René Cassin. Les enfants auront en effet la chance de profiter d'un spectacle de Noël animé par la **troupe Cémoikidi** qui les transportera au pays des lutins et des rennes.

Ce spectacle sera suivi d'un **délicieux goûter**, qui ravira les papilles des petits et des grands, et de **sculptures de ballons**. Sans oublier bien sûr la venue du **Père Noël en personne**, accompagné de son lutin préféré qui viendra remettre un petit cadeau aux enfants et partager avec ces derniers leurs vœux de Noël. Cet événement sera l'occasion idéale de créer de précieux souvenirs et de **célébrer la magie de Noël** !

Inscriptions auprès du CCAS | 2 bis rue du Général Binot | 03.86.28.55.44 :

du lundi 6 novembre au mercredi 22 novembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, sauf les jeudis après-midi.

Se munir **OBLIGATOIREMENT** d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

MOBILITÉ

LOCIGO LE SERVICE D'AUTOPARTAGE LE PLUS DÉVELOPPÉ EN FRANCE



Depuis 2 ans, la société cosnoise **LC Reprog** et la Ville de Cosne proposent le **service de mobilité LOCIGO**. Il s'agit de la mise à disposition de **trois véhicules en libre-service** sur la commune. Le service proposé correspond à un **autopartage en boucle** : il repose sur la récupération et la restitution du véhicule au même point. Ce service est accessible aux personnes pouvant justifier d'un permis B valide depuis plus d'un an et disposant d'un téléphone portable.

QUELS SONT LES VÉHICULES PROPOSÉS ?

LOCIGO propose 3 Toyota Yaris hybride convertis à l'Ethanol E85 réduisant ainsi les émissions en CO2. Les véhicules sont équipés de boîte automatique, GPS, Bluetooth, caméra de recul, climatisation, régulateur et limiteur de vitesse.

OÙ SONT SITUÉS LES VÉHICULES ?

Les véhicules sont situés sur le parking du Palais de Loire (place Bad Ems) et de la gare, et à l'aérodrome (Route Nationale 7).

COMMENT RÉSERVER UN VÉHICULE ?

Rendez-vous sur le site locigo.fr ou sur l'application et suivez le parcours d'inscription. Pensez à vous munir de votre permis de conduire, pièce d'identité, justificatif de domicile, photo d'identité et de votre carte bancaire. Dès réception de votre inscription, LOCIGO valide votre compte. Vous pouvez ensuite visualiser en temps réel les voitures disponibles à la location et réserver un véhicule en ligne.

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS SUR LOCIGO.FR



AMÉLIORATION DU BUS PAPILLON VOTRE CONTRIBUTION EST ESSENTIELLE

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire assure la gestion des bus Papillon qui constituent le service de transport urbain local. Un **transfert de la compétence « Mobilité »** des communes du territoire est récemment intervenu au profit de la Communauté de Communes. Le service de bus Papillon sera ainsi prochainement géré **par Cœur de Loire**.

Dans la perspective de cette reprise courant 2024, Cœur de Loire souhaite pleinement vous **associer à la réflexion** pour l'amélioration du service.

C'est pourquoi, une **consultation citoyenne** est organisée **du 23 octobre 2023 jusqu'au 15 janvier 2024** afin de recenser l'ensemble de vos souhaits et suggestions sur ce service. Votre contribution est essentielle pour **déterminer vos attentes** en matière de mobilité.

COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE ?

Que vous soyez usagers des bus Papillon ou habitants, vous pouvez participer à l'enquête en répondant au formulaire papier ou en ligne :



DES FORMULAIRES PAPIER DISPONIBLES :

- dans les bus Papillon
- à la Mairie de Cosne
- à la Mairie de Cours
- au siège de la Communauté de Communes Cœur de Loire (4 place Georges Clemenceau à Cosne)
- au Centre Communal d'Action Sociale



EN LIGNE EN VOUS CONNECTANT SUR :

- la plateforme citoyenne de la Ville participer.mairiecossesurloire.fr
- mairiecossesurloire.fr
- coeurdeloire.fr
- en scannant le QR code :



DES ÉCHANGES PROGRAMMÉS SUR LE MARCHÉ

Les élus et techniciens de Cœur de Loire viendront également à votre rencontre sur le marché de Cosne pour échanger plus en détail avec vous. Les dates vous seront communiquées sur les sites internet et réseaux sociaux de Cœur de Loire et de la Ville de Cosne.

ET APRÈS ?

Après analyse des avis et propositions récoltés, plusieurs scénarios seront élaborés et présentés lors de **réunions publiques** qui se tiendront **en 2024**.



Informations :
Service Mobilité Cœur de Loire
njouanin@coeurdeloire.fr | 03.86.39.39.49

ATTRACTIVITÉ

LE CENTRE-VILLE BOUGE : LES NOUVELLES ADRESSES À DÉCOUVRIR

↓ REPRISES

LE NESSY



Restauration : tacos, pizza, hamburger, tex-mex ou encore poulet braisé.

32 rue Saint Agnan

Du mercredi au lundi
de 11h à 23h30

☎ 03.58.05.12.07

LE VIEUX RELAIS



- Bar ouvert tous les jours
- Reprise de la partie hébergement
- Possibilité de louer une salle de réception qui donne sur la cour (pour une trentaine de personnes) en perspective d'organiser des pots ou vins d'honneur.

11 rue Saint-Agnan

Du lundi au dimanche de 11h à 1h

☎ 07.85.14.97.78

↓ DÉMÉNAGEMENTS

AXA



Agence d'assurance

22-24 boulevard de la République

Du mardi au samedi
de 9h à 13h et de 14h à 18h

☎ 03.86.28.16.38

WIPHONE



Réparation smartphone, tablette et ordinateur (changement écran et batterie, problèmes liés à la carte mère, au connecteur de charge ou au réseau).

12 rue Saint-Agnan

Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

Lundi sur rendez-vous

☎ 09.75.61.29.54

↓ CHANGEMENT DE NOM

SHARK & VAPE



Jwell Store s'émancipe et devient Shark & Vape.

33 rue du Commerce

Du mardi au samedi
de 10h à 12h et de 14h à 19h

☎ 06.75.36.05.14

↓ NOUVEAU

BIOTY ZEN



Épilation, soin, massage, beauté du regard, vernis semi-permanent, lumière pulsée, cartes cadeaux. Rdv par téléphone ou sur le site Planity.

1 rue des frères Gambon

Du mardi au vendredi de 9h30 à 19h
Samedi de 9h à 13h

☎ 06.01.72.34.74

MÉLA'NAILS | ONGLERIE



Prothésie ongulaire (gel, semi permanent) et beauté des mains (hors manucure).

Galerie de la Loire

32 rue du commerce

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 19h
Samedi sur rendez-vous

☎ 03.86.38.17.48

PANO SIGN'SERVICE



Conception, fabrication, vente et installation de tous supports de communication visuelle sur mesure, permanents ou événementiels.

22 rue amiral Boissoudy

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

☎ 03.73.93.90.50

📧 contact@pano-cosne-sur-loire.fr

🌐 pano-cosne-sur-loire.fr

GALERIE DE LA LOIRE

LA VILLE DE COSNE RECHERCHE UN PORTEUR DE PROJET POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Vous êtes créateur, artiste ou encore artisan et vous souhaitez proposer vos créations à l'occasion des fêtes de fin d'année ? La boutique éphémère de la Galerie de la Loire est faite pour vous !

? Une boutique éphémère, c'est quoi ?

Une boutique éphémère est un point de vente de courte durée (de quelques jours à quelques mois).

⚙️ Quel est le principe ?

L'objectif est de donner de la visibilité aux commerçants, artisans ou encore aux artistes du territoire souhaitant faire découvrir leurs activités.

📍 À quoi ressemble le local proposé ?

Le local disponible est situé dans la Galerie de la Loire (**rue du Commerce**), au cœur de la ville. Il est composé de **2 locaux au rez-de-chaussée** (de 25 m² et 24,7 m²) et d'un local à l'étage (19,8 m²) pour un total de **69,5 m²**.



€ Pour quel prix ?

Le loyer hebdomadaire est de 72 € TTC ou 300 € TTC / mois (comprenant les charges communes). La location est possible entre 1 semaine et 6 mois.

📞 Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez la Mairie au 03.86.26.50.00 ou par mail affaires.juridiques@mairiecosnesurloire.fr



CAFÉ CŒUR DE VILLE

Le 3^{ème} Café Cœur de Ville s'est déroulé le 3 octobre dernier. Yannis Bonnet, élu chargé du développement du commerce de proximité et de l'artisanat, et plusieurs commerçants se sont ainsi retrouvés au Palais de Loire afin d'échanger sur divers sujets, dont les animations organisées cette année dans le centre-ville.

Cette rencontre, véritable temps de partage et d'échanges, a permis de **faire le bilan** sur les activités passées afin de **préparer au mieux l'année 2024**.

Un travail va désormais être mené par les élus et les agents municipaux afin d'étudier la faisabilité des propositions recensées en vue d'une prochaine rencontre programmée au mois de novembre.

Pour rappel, les cafés Cœur de Ville ont été mis en place en juin 2022 par la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire afin de recenser les besoins des commerçants et d'en extraire les grands thèmes.

PARTICIPATION CITOYENNE



Forum citoyen du 3 juillet 2021

FORUM CITOYEN UN 2^{ÈME} RENDEZ-VOUS POUR VOUS DONNER LA PAROLE

La consultation citoyenne « **S'engager à Cosne-Cours-sur-Loire** » qui vient de se terminer a donné la parole aux habitants et aux personnes travaillant ou étudiant dans la commune.

La restitution de cette consultation sera faite lors du Forum citoyen. Les personnes inscrites pourront participer à la **réflexion collective** autour de différentes thématiques liées à l'engagement.

Le Forum se tiendra **samedi 25 novembre** à partir de 9h, Salle Pierre et Marie Curie.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Service Participation Citoyenne
participation-citoyenne@mairiecosnesurloire.fr
03.86.26.50.19



BROCANTE SOLIDAIRE

La brocante solidaire du CMJ s'est déroulée samedi 9 septembre à la Salle des Fêtes de Cosne avec une **quinzaine d'exposants**. Dans le but de récolter des fonds en faveur de la **Croix Rouge**, les jeunes se sont relayés à la buvette tout au long de la journée. La vente des emplacements, des boissons et des gâteaux a permis de récolter la somme de **350 euros** que les jeunes ont remis à **Monsieur Papillon**, Président de l'antenne locale de la Croix Rouge française.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Une **centaine de visiteurs** est venue découvrir l'exposition « **Un autre regard sur le Vieux Château** » organisée par la Commission Culture du CMJ le 16 septembre dernier. Dans la salle du Conseil Municipal, ouverte au public pour l'occasion, les visiteurs ont pu regarder la vidéo explicative dans laquelle les jeunes ont retracé l'**histoire de ce bâtiment emblématique**. Des documents d'archives et une maquette du quartier complétaient la présentation.

NOUVELLES ÉLECTIONS POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Conseil d'installation | Janvier 2022

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance qui s'inscrit dans la **démarche de Participation Citoyenne** que la Ville de Cosne a démarrée depuis 2021. Le CMJ prend place aux côtés **d'autres actions participatives** menées auprès des habitants avec la mise en place, entre autres, de la journée citoyenne, des rencontres citoyennes, des consultations des habitants sur les projets de la commune, sans oublier le Rallye citoyen.

Le CMJ a pour objectif **d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté**, de **favoriser leur participation** à la vie de la commune pour l'intérêt général et de **mener des actions et projets** qu'ils ont proposés. Les élus de la commune et l'agent du service Participation Citoyenne encadrent le CMJ afin de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets. La **visite des institutions de la République** (Sénat, Assemblée Nationale) ainsi qu'un travail sur le **devoir de mémoire** sont par ailleurs proposés au CMJ pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.

Le **deuxième mandat du CMJ** de la Ville verra le jour en 2024 et les jeunes conseillers qui prendront la relève seront en poste jusqu'en **décembre 2026**. Dès le début du mandat, des commissions de travail seront créées en fonction des projets qui seront retenus par les jeunes conseillers.

Le CMJ sera constitué d'élèves **du CM2 à la 4^{ème}** qui suivent leurs études dans les établissements scolaires publics et privés cosnois*.

La cérémonie de remise des écharpes tricolores aux nouveaux élus se tiendra le **9 décembre 2023**. À cette même occasion, les jeunes conseillers sortants présenteront le **dernier projet de leur mandat** qui leur tenait à cœur. Ils ont réalisé une vidéo où ils témoignent de leur expérience au CMJ, accompagnés par WEBTVDOC, chaîne de télévision sur Internet basée à Nevers (webtvdoc.fr).

La Municipalité remercie les établissements scolaires pour leur accompagnement tout au long du processus électoral ainsi que les jeunes conseillers sortants pour avoir été des ambassadeurs du CMJ auprès de leurs camarades. Plusieurs élèves se sont ainsi portés candidats !

*Ecoles Paul Bert, Pierre et Marie Curie, Franc Nohain, Villechaud, Notre-Dame. Collèges René Cassin, Claude Tillier, Notre-Dame et Lycée Agricole et Viticole.



Élections des élus du CMJ | Franc Nohain | Décembre 2021



Élections des élus du CMJ | Villechaud | Décembre 2021

COLLECTE DES DÉCHETS

LA COLLECTE À DOMICILE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE



UN NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE DES DÉCHETS

Faciliter le tri, réduire les ordures ménagères, mais aussi trouver un juste équilibre entre le service rendu et le coût pour les usagers, la mise en place du nouveau système de collecte des déchets, porté par les élus de Cœur de Loire, est un des grands projets du mandat communautaire. Après deux ans d'études et de réflexion et pour toujours mieux répondre aux besoins des habitants, les élus ont voté le 30 mars dernier en conseil communautaire la nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers.

Cette dernière sera déployée sur l'ensemble du territoire dès 2024 et vise à répondre à plusieurs objectifs :

- **Améliorer le service rendu** aux habitants en offrant un service plus adapté et répondant aux nouveaux besoins
- **Faciliter le geste de tri** pour les usagers afin d'augmenter les performances de recyclage
- **Réduire les ordures ménagères**
- **Maîtriser l'augmentation des coûts** pour les usagers

MIEUX TRIER, RECYCLER ET RÉDUIRE LES ORDURES MÉNAGÈRES

Afin de faciliter le tri et réduire à terme le poids des ordures ménagères, les élus ont choisi de développer le service de collecte **en porte-à-porte** pour les emballages et papiers, et de déployer des solutions de compostage sur l'ensemble du territoire.

Tout au long de cette année le service prévention collecte et traitement des déchets va se consacrer au déploiement de ce nouveau scénario sur les 30 communes du territoire, pour une mise en place qui sera effective dès 2024.

LE RAMASSAGE EN PORTE-EN-PORTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Les usagers n'auront **plus besoin de se déplacer en points d'apport volontaire** pour les emballages et papiers qui seront ramassés **en alternance** avec la collecte des ordures ménagères. **Des sacs jaunes seront distribués** permettant de stocker les emballages et papiers entre chaque collecte. Seuls les contenants en verre resteront en points d'apport volontaire.

5,5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

Adaptation du quai de transfert au tri, renouvellement des bennes vieillissantes, achat de sacs jaunes et composteurs. **5,5 millions d'euros** seront investis les deux prochaines années pour la mise en place de ce nouveau scénario de collecte des déchets.

Ces investissements seront financés par un **prêt contracté à hauteur de 700 000 euros** et par l'harmonisation obligatoire du taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), imposée par la réglementation à toutes les communes de Cœur de Loire. Cette harmonisation permettra également de **faire face à la hausse des coûts de fonctionnement** (traitement, transport des déchets...).

LE NOUVEAU MODE DE COLLECTE EN 2024 À COSNE



2 COLLECTES PAR SEMAINE
dans l'hypercentre et
pour l'habitat collectif du
Quartier Saint-Laurent



1 COLLECTE PAR SEMAINE
hors hypercentre
Ramassage en alternance
des ordures ménagères et
des emballages papiers



**DISTRIBUTION
DE SACS JAUNES**
pour le stockage et
la collecte des emballages
et papiers



**DISTRIBUTION DE
COMPOSTEURS INDIVIDUELS**
et mise en place de
composteurs collectifs
dans les centre-bourgs



**ACCÈS ILLIMITÉ
AUX 3 DÉCHETTERIES**
sur présentation
de votre carte d'accès



**VERRE EN POINTS
D'APPORT VOLONTAIRE**
géolocalisation sur l'app.
Guide du tri - Citeo

COLLECTE DES DÉCHETS

LE RETRAIT DES SACS JAUNES

À la Mairie de Cosne

Mercredi 22 novembre

de 9h à 19h

À la Maison de Quartier Saint-Laurent

Jeudi 16 novembre

de 9h à 19h

À la Salle des Fêtes de Villechaud

Mercredi 15 novembre

de 9h à 13h

Lundi 11 décembre

de 15h à 19h

À la Mairie de Cours

Mercredi 15 novembre

de 15h à 19h

Lundi 11 décembre

de 9h à 13h

Renseignements :
Communauté
de Communes
Cœur de Loire au
03.86.28.92.92

Le planning des
collectes 2024
vous sera remis
lors du retrait
des sacs

J'HABITE À COSNE HORS HYPERCENTRE

1 COLLECTE PAR SEMAINE



ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi semaines impaires

Déchets à présenter la veille
au soir à partir de 19h



EMBALLAGES ET PAPIERS (TRI)

Le lundi semaines paires

Déchets à présenter la veille
au soir à partir de 19h

J'HABITE DANS UN HABITAT COLLECTIF DU QUARTIER SAINT LAURENT

2 COLLECTES PAR SEMAINE



ORDURES MÉNAGÈRES

Le mardi

Déchets à présenter la veille
au soir à partir de 19h



EMBALLAGES ET PAPIERS (TRI)

Le vendredi

Déchets à présenter la veille
au soir à partir de 19h

J'HABITE DANS L'HYPERCENTRE DE COSNE

2 COLLECTES PAR SEMAINE



ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi

Déchets à présenter la veille
au soir à partir de 19h



EMBALLAGES ET PAPIERS (TRI)

Le jeudi

Déchets à présenter la veille
au soir à partir de 19h

J'HABITE À COURS

1 COLLECTE PAR SEMAINE



ORDURES MÉNAGÈRES

Le mercredi semaines impaires

Déchets à présenter la veille
au soir à partir de 19h



EMBALLAGES ET PAPIERS (TRI)

Le mercredi semaines paires

Déchets à présenter la veille
au soir à partir de 19h

J'HABITE À VILLECHAUD

1 COLLECTE PAR SEMAINE



ORDURES MÉNAGÈRES

Le vendredi semaines impaires

Déchets à présenter la veille
au soir à partir de 19h



EMBALLAGES ET PAPIERS (TRI)

Le vendredi semaines paires

Déchets à présenter la veille
au soir à partir de 19h



Un adulte de grue cendrée
© J.-F. Ozbolt

LA GRUE CENDRÉE, DE RETOUR DANS LE CIEL COSNOIS

Comme chaque automne, le **spectacle de la migration** de la grue cendrée au-dessus de notre cité marque l'arrivée de l'hiver et cette année 2023 n'aura pas dérogé à cette règle immuable de la nature. Outre les jolis vols en formation (en V, W...), on repère surtout les grues à leurs cris "**krruu – kruu**", onomatopées à l'origine de leur nom.

➔ **Une migration spectaculaire** : certaines journées, si les conditions météorologiques sont favorables, en particulier le vent de Nord-Est, alors des vols de centaines de grues peuvent se succéder. Par exemple, le 8 novembre 2019, ce sont **105 vols différents** qui ont été comptés au-dessus de la ville de Cosne-Cours-sur-Loire entre 10h40 et 15h40, pour un total record proche des **22 000 grues**.

Souvent, les vols automnaux (migration postnuptiale) correspondent aux oiseaux qui étaient stationnés au Lac du Der en Champagne-Ardenne d'où leur survol en journée. Par contre au cours de la migration pré-nuptiale (au printemps), les oiseaux décollent de l'Espagne ou du Sud-Ouest de la France et traversent la Loire en majorité durant la nuit, ce qui rend leur détection plus difficile.

➔ **Un hivernage qui s'intensifie** : dans la Nièvre, depuis la fin des années 90, les grues sont également présentes **durant tout l'hiver**. En effet, le développement de la culture du maïs offre une nourriture facile et abondante aux grues, une fois la moisson passée et avant le labourage des champs. De plus, les hivers moins rigoureux limitent le gel des sols. Ces dernières années, les niveaux d'eau hivernaux sont plus bas sur la Loire, ce qui laisse des îlots à découvert pour le **dortoir des grues durant la nuit**.

Ainsi, durant l'hiver 2022-2023, un **petit millier de grues** est resté sur notre commune, en mettant à profit les champs de maïs (côté Cher surtout) et en utilisant les îles au sud de Villechaud comme **repos nocturne**.

➔ **Un suivi attentif de la LPO-BFC** : la Ligue pour la protection des oiseaux dans la Nièvre étudie cette espèce depuis les années 90 : suivi de la migration et à présent, comptage des grues hivernantes.

Ainsi, c'est un chiffre record de près de **40 000 grues** qui a été enregistré durant l'hiver 2022-2023 pour tout le Centre France dont **12 712 dans la Nièvre**.

De même, la lecture des **grues baguées** offre l'occasion de mieux connaître la destination et les routes migratoires empruntées par ces splendides oiseaux. Ainsi, plus de **800 relectures de bagues** durant l'hiver 2022-2023 ont permis d'identifier plus de **250 individus différents**. La moitié des oiseaux bagués provenaient d'Allemagne (les autres pays sont la Finlande, la Suède, la Norvège, la Pologne, les pays baltes et la République Tchèque).

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nos comptages de la fin novembre (week-end du 25 et 26 novembre) et pour le comptage international de la mi-janvier (13 et 14 janvier 2024)



Grues cendrées, dont 2 grues baguées
© Marie Gaulard



Vol de grues cendrées
© J.-F. Ozbolt



Informations : LPO-BFC (Ligue pour la protection des oiseaux en Bourgogne Franche-Comté)
nievre@lpo.fr • bourgogne-franche-comte.lpo.fr
f lponievre @ lpo_bfc

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

BRAVO AUX LAURÉATS DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT !

La Municipalité a lancé au printemps dernier la **2^{ème} édition du Concours de Fleurissement**, qui récompense les habitants contribuant à l'**embellissement du cadre de vie**.

Cette année, une **nouvelle catégorie** a été ajoutée pour distinguer les jardiniers et leurs potagers. Après les visites effectuées au début du mois de juillet par le jury, **les prix ont été remis aux lauréats le 10 octobre**. La Ville remercie les participants au Concours et adresse toutes ses félicitations aux gagnants :

- Monsieur et Madame Joulin, dans la catégorie "**Maisons avec jardin visible de la rue**"
- Monsieur Ouagne, dans la catégorie "**Jardins potagers visibles de la rue**"
- Madame Cormier, lauréate pour la 2^{ème} année consécutive dans la catégorie "**Balcons et/ou terrasses**"
- Monsieur Jaegy, dans la catégorie "**Acteurs économiques**"
- Et enfin Monsieur et Madame Perroche-Chambault, qui ont obtenu le **prix spécial "Coup de Cœur"**, récompensant des jardins non inscrits au Concours mais qui ont séduit les membres du jury.



Si vous souhaitez participer au Concours 2024, les dates d'inscription vous seront communiquées très prochainement sur la page Facebook "Ville de Cosne" et sur le site Internet mairiecosnesurloire.fr



PERMIS DE VÉGÉTALISER CULTIVER LA NATURE EN VILLE

QU'EST-CE QUE LE PERMIS DE VÉGÉTALISER ?

Lancé en 2022, le Permis de Végétaliser est une **démarche d'engagement citoyen** qui vise à **remettre la nature au cœur du milieu urbain** et ainsi de participer activement à l'embellissement de notre Ville. Embellir la cité, limiter les îlots de chaleur, favoriser la biodiversité et la perméabilité des sols, encourager le lien social, tels sont les objectifs de cette action.

QUI PEUT PARTICIPER À CETTE ACTION ?

Tout citoyen majeur ou collectif constitué peut, sous réserve de l'obtention de l'autorisation municipale, **investir l'espace public** (trottoirs, pieds d'arbres ou de murs, ou tout autre lieu susceptible d'être végétalisé) et **y installer des plantations** (fleurs, plantes grimpantes, petits arbustes...) en pleine terre ou dans des contenants adaptés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour participer à la transformation de notre Ville, vous pouvez dès à présent demander votre Permis de Végétaliser :



- en téléchargeant le dossier sur le site Internet de la Ville mairiecosnesurloire.fr
- en le retirant à l'accueil de la Mairie de Cosne, de Cours ou du Centre Communal d'Action Sociale

Une fois approuvé, choisissez un espace public à verdir, plantez et admirez !

SPORT

UCS NATATION : UN NOUVEAU BUREAU POUR UNE NOUVELLE SAISON AMBITIEUSE

Pour cette nouvelle saison, l'UCS Natation met en place un projet sportif ambitieux permettant à tous de pratiquer la natation tout en développant le pôle compétition.

Après la clôture d'une saison dont les résultats sportifs sont encourageants, le nouveau bureau est désormais composé d'Anaïs Cassera (Présidente), d'Emilie Petit (secrétaire) et de Fanny Cassera (trésorière) qui auront pour objectif de continuer à dynamiser et développer le Club.

Cette nouvelle équipe pourra compter sur la présence et l'expérience de 2 anciennes dirigeantes : Tatiana Pardieu (ex-Présidente) et Cildy Hureau (ex-secrétaire), qui se sont investies au sein du Club pendant de nombreuses

années et ont su apporter de vraies valeurs de convivialité, de bienveillance et de solidarité.

Les moyens et installations mis à disposition par la Communauté de Communes Cœur de Loire permettent au Club de bénéficier d'une infrastructure composée d'un bassin de 25m à 5 lignes, d'un bassin d'apprentissage ainsi que des moyens sportifs dédiés à l'entraînement et au renforcement musculaire. Les ambitions du Club seront portées par un encadrement sportif professionnel et expérimenté grâce à Jérémy Saulnier, entraîneur principal. Coach depuis 2022 et fort du soutien d'un groupe (Aqua 58), il souhaite ouvrir la possibilité aux nageurs de 6 à 99 ans

d'apprendre, de progresser et de se dépasser.

Jérémy et son équipe auront à cœur de développer le pôle compétition en créant un groupe soudé dans les durs moments d'entraînement, dans les moments de dépassement de soi au travers des compétitions et dans les moments de cohésion à travers les stages. La convivialité, l'échange sportif et le plaisir de nager sont "les maîtres mots" du Club pour cette nouvelle saison.

CONTACT

UCS Natation

ucsnatation@orange.fr

06.14.63.37.90 ou

06.67.62.87.22

 UCS natation - cosne natation

FOCUS SUR L'UCS TENNIS DE TABLE



La section dispose de 2 salles au sein du gymnase George Sand, organisées en fonction du nombre de participants et des entraînements et compétitions.

L'UCS Tennis de table entame la **nouvelle saison 2023/24** avec un bureau largement remanié, validé au cours de l'assemblée générale du 5 juillet dernier. Le trésorier Jacques Rezarid ayant souhaité mettre fin à sa collaboration après de nombreuses années à ce poste, est remplacé par **Philippe Marteau**. Le poste de secrétaire initialement tenu par Didier Vigreux est désormais assuré par **Philippe Goux**. **Philippe Avrain** est reconduit au poste de Président. Le trio de "Philippe" composant le bureau forme l'ossature de l'équipe engagée en championnat, complétée par le junior **Louis Renne** et le senior **Jérôme Digoïn**, nouvellement arrivé au Club.

Au niveau des résultats de la saison dernière, l'équipe engagée en D2 termine au **milieu de la poule** et le Club félicite **Mariana Fery-Sandoval** qui termine **Championne de la Nièvre cadette**. La section ne compte actuellement qu'**une seule équipe engagée en Championnat Départemental** mais espère pouvoir engager une seconde équipe en 2^{ème} phase grâce à une arrivée relativement importante de **nouveaux jeunes**.

Les entraînements, encadrés par Romain Roberget, entraîneur diplômé d'état sont :

- pour les jeunes, le lundi de 18h30 à 20h et le mercredi de 16h30 à 18h.
- les adultes ne disposant pas d'entraîneur s'entraînent le mardi et le vendredi de 18h30 à 20h.

+ D'INFOS :

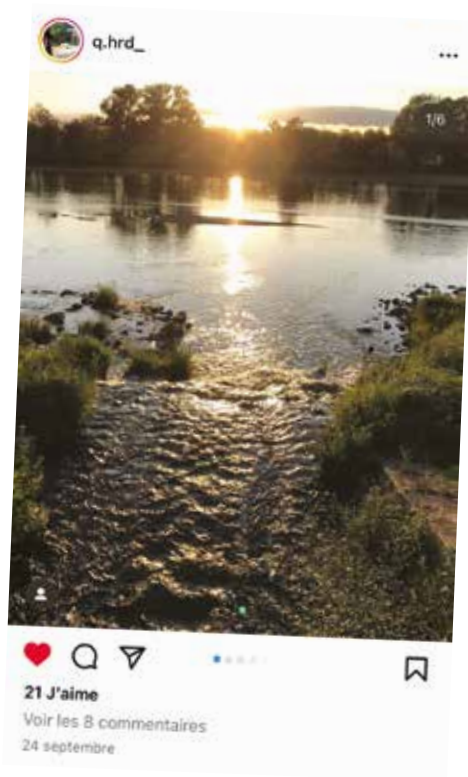
Philippe Avrain au 06.75.11.60.14 ou Romain Roberget au 06.78.99.81.40



MERCI AUX PARTICIPANTS !

Continuez de participer avec le #cosnemaville

Le musée de la Loire est aussi sur Instagram !
Suivez-le dès maintenant : @museedelaloire



CULTURE

LA MAISON DE RETOUR SUR SCÈNE EN 2024



Pour la 24^{ème} année consécutive, la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire s'associe à **La Maison** pour vous offrir des moments de spectacle, de rire et d'émotions ! Découvrez dès janvier 2024 les rocambolesques mésaventures d'un marin pêcheur breton et de sa Bigoudène de femme déclinées dans un univers de papier : **Cie La Salamandre**

Deux employés en blouses grises construisent des bateaux en papier à longueur de journée. Au détour d'une feuille, ils plongent dans un univers décalé, où le papier dans tous ses états laisse libre cours à leur imagination. Ces deux grands enfants nous entraînent alors dans une aventure burlesque qui se déroule au large des côtes bretonnes.

Chaque matin, Monsieur part pêcher en mer. Mais ce jour-là, c'est lui qui est attrapé par un effrayant bateau-usine. Madame part à sa recherche. C'est le début d'un périlleux chassé-croisé sur l'océan. Une odyssée épique, poétique et marionnettique, où il est question d'amour et de routine, du temps qui passe, de solitude, de pollution, de société de consommation, de tempête et de ressac, de pensées insignifiantes qui deviennent de grandes idées.

Cie La Salamandre

Vendredi 20 janvier 2024 à 20h

Salle des fêtes de Villechaud



Renseignements :
La Maison
maisonculture.fr
Billetterie sur place
ou au 03.86.93.09.09

LES AVANT-PREMIÈRES DE COSNE RENDEZ-VOUS À L'EDEN CINÉMA EN NOVEMBRE !

PROGRAMMATION

LES LONGS MÉTRAGES

Mardi 7
9h et 14h Kina et Yuk : Renards de la banquise

Mercredi 8
20h Soirée Courts-métrages : Rire tout court à Cosne

Judi 9
15h L'abbé Pierre : Une vie de combats
20h30 Mauvaises filles

LES COURTS MÉTRAGES

Vendredi 10
20h Même pas mal

Samedi 11
9h30 L'embauche
14h30 13 euros
17h La Cène.e
20h Hors service

Dimanche 12
14h30 Rêve partagé

LES FILMS EN COMPÉTITION

Vendredi 10
20h Madame de Sévigné

Samedi 11
9h30 Le temps d'aimer
14h30 5 hectares
17h Rosalie
20h Chasse Gardée

Dimanche 12
14h30 La Tresse

La minute vieille, réalisée par Fabrice Maruca. Diffusion avant chaque long métrage

DÉDICACES

Myriam Boyer : Théâtre de ma vie
Dimanche 12 novembre de 10 h 30 à 12h
Librairie Evadez-vous

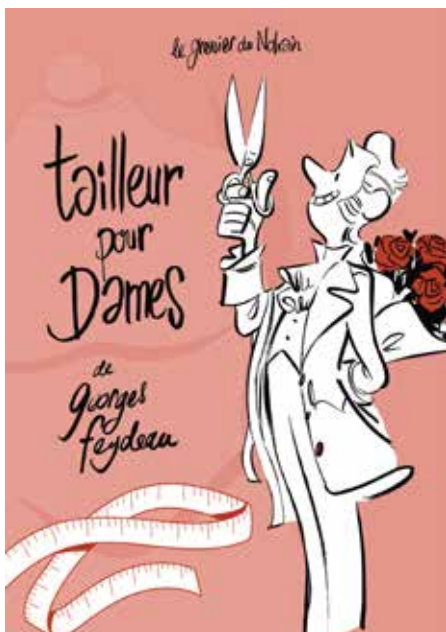


Nancy Tate sera présente au Festival

Avis à tous les passionnés de cinéma : la **27^{ème} édition** du Festival des Avant-Premières de Cosne se déroulera **les 10, 11 et 12 novembre à l'Eden Cinéma** ! Organisé par **Trait d'Union 58**, ce rendez-vous cinématographique est l'occasion de découvrir les films choisis par l'association, mais également de partager des **moments de rencontres et d'échanges** avec des personnalités connues du grand public.

Au moment de la rédaction de ce magazine, le ou la **Président(e)** de cette nouvelle édition n'est pas encore connu(e).

Renseignements auprès de l'association **Trait d'Union 58** au **03.86.28.23.58** ou **traitdunion58@orange.fr**



GRENIER DU NOHAIN : NOUVELLE SAISON, NOUVEAU SPECTACLE !

Le Grenier du Nohain s'apprête à remonter sur les planches du Palais de Loire, pour y présenter son tout nouveau spectacle 2023/2024 : **Tailleur pour Dames, un vaudeville endiablé de Georges Feydeau.**

L'histoire : après une jeunesse quelque peu dissipée, le Dr Moulineaux vit bourgeoisement avec son épouse Yvonne et son domestique Etienne. Mais il est allé au bal de l'Opéra, dans l'espoir d'y conquérir le cœur de l'élégante Suzanne. Dès lors, tout se complique...

Un classique de Feydeau, auteur fétiche de la troupe cosnoise, porté par une mise en scène joyeuse et trépidante.

REPRÉSENTATIONS

Samedi 25 novembre
20h
Dimanche 26 novembre
14h30
Salle du belvédère du Palais de Loire

**INFORMATIONS ET
RÉSERVATIONS AU**
03.86.26.74.93

legrenierdunohain.com
Le Grenier du Nohain

ZOOM SUR PAYSAGES LOCAUX ET TRÉSORS DANS L'EXPOSITION BEAUX RIVAGES



Au fil des œuvres présentées dans notre exposition **Beaux Rivages**, avez-vous remarqué ces vues de Loire ? Des peintres tels que Claude Rameau, Rex-Barrat, Albert Dardy ou encore Jean Montchougnay, magnifient le fleuve et notre patrimoine. Une belle occasion pour nous de mettre en avant notre collection de peintres locaux.

Quant aux œuvres empruntées, des grands noms tels que Eugène Boudin, Maximilien Luce ou encore Marquet nous offrent une vue plus générale des rivages français et méditerranéens.

Il est encore temps de venir admirer ces trésors avant que l'exposition ne s'achève.

MERCREDI 8 NOVEMBRE

JEAN CARRIÈS,
SCULPTEUR ET CÉRAMISTE



Portrait de Jean Carriès

18h | Palais de Loire | Par Stéphanie Rabussier-Ringeval
Attachée de conservation des musées de la Nièvre
Gratuit, réservation obligatoire

Orphelin lyonnais, reconnu et adopté par le Tout-Paris artistique, Jean Carriès est un sculpteur qui vit de son art lorsqu'il décide de s'installer en Puisaye à l'automne 1888.

Marqué dix ans plus tôt par les céramiques japonaises découvertes lors de l'Exposition universelle de Paris, il vient chercher en Nivernais la "matière de ça", c'est-à-dire le grès, exploité par les potiers poyaudins depuis le 14e siècle. Carriès apprend le geste, la cuisson, et apporte la modernité avec sa quête des émaux. Une grande aventure débute alors, courte mais intense : sept années qui ont changé le monde de la céramique à tout jamais.



ÉVÈNEMENT



DERNIERS JOURS DE L'EXPOSITION
ET BOUTIQUE DE NOËL

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Entrée libre et gratuite au musée de
14h à 17h30

Toutes les bonnes choses ont une fin. C'est pourquoi nous vous proposons un ultime coup d'œil sur nos Beaux Rivages.

L'Association des Amis du Musée et du Patrimoine sera également à nos côtés le vendredi pour présenter ses ouvrages, avec en prime les auteurs des Cahiers pour quelques dédicaces personnalisées. En manque d'idées cadeaux pour les fêtes ? Vous trouverez peut-être le cadeau idéal dans notre boutique de Noël.

CONFÉRENCES

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

LES EX-VOTO LIGÉRIENS, L'EXEMPLE
DU VITRAIL SAINT-NICOLAS À COSNE



Détail du vitrail Saint-Nicolas de l'Église Saint-Jacques

18h | Palais de Loire | Par Nicolas Brocq
Médiateur du patrimoine au Musée de la Loire
Gratuit, réservation obligatoire

Ce grand vitrail signé du maître-verrier tourangeau Julien-Léopold Lobin qui représente l'évêque saint Nicolas et une magnifique scène de crue d'un réalisme saisissant illumine la chapelle des mariners de l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Cosne.

En ce très opportun jour de fête de Saint-Nicolas, c'est l'histoire de ce vitrail, de son commanditaire, de son auteur que le musée de la Loire vous invite à découvrir et plus largement celle des ex-voto liés à la marine de Loire. Simple plaque « merci » ou maquettes de navire minutieusement reconstituées, mais aussi tableaux et donc vitraux richement décorés, ils témoignent de la ferveur avec laquelle les mariners s'attachaient les services de saints-protecteurs et illustrent de manière émouvante la rude vie de ces aventuriers du fleuve.



Plus d'informations : museedelaloire.fr - 03.86.26.71.02
musee@mairiecosnesurloire.fr
Place de la Résistance - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Changement d'horaires pour l'hiver : 10h - 12h
et 14h - 17h30 tous les jours (hors mardi et
dimanche), samedi 14h - 17h30



NOVEMBRE & DÉCEMBRE

VENREDI 3

Ciné Club : "What you gonna do when the world's on fire ?"
(Association 47.2)
20h30 - Éden Cinéma

Loto

(La Boule Coursoise)
20h - Salle des Fêtes de Cours

SAMEDI 4

Football National 3
Cosne - DFCO B
18h - Parc des Sports
Raphaël Giraux



Basket Pré National
Cosne - Auxonne
20h - COSEC

MARDI 7

Débat théâtral sur la prévention du harcèlement (BIJ 58)
De 8h30 à 17h
Salle du belvédère du Palais de Loire

MERCREDI 8

Conférence "Jean Carriès, sculpteur et céramiste"
Par Stéphanie Rabussier-Ringeval
(Musée de la Loire)
18h - Salle de conférence du Palais de Loire
> [Détails en page 19](#)

DU VENDREDI 10

AU DIMANCHE 12
27^{ème} Festival du Film
(Trait d'Union 58)
Eden Cinéma
> [Détails en page 18](#)

SAMEDI 11

Cérémonie du 11 novembre
À partir de 9h
Square du 11 novembre à Cosne, cimetière de Villechaud et Monument aux Morts de Cours



SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12
Salon gourmand
(Pour vivre à Cours)
Toute la journée
Salle des Fêtes de Cours

DIMANCHE 12

Régional 3 Rugby :
XV Cosnois VDL - Sully Châteauneuf
15h - Parc des Sports
Raphaël Giraux

DU MERCREDI 15

AU DIMANCHE 19
Exposition
(Formes et Couleurs)
De 10h à 18h30
Salle de conférence du Palais de Loire

SAMEDI 18

Basket Pré National
Cosne - Vesoul
20h - COSEC

Repas dansant

(La Boule Coursoise)
20h - Salle des Fêtes de Cours

SAMEDI 18

ET DIMANCHE 19
Compétition de badminton
Toute la journée
Gymnase René Cassin

SAMEDI 25

Forum citoyen
9h - Salle Pierre et Marie Curie

Football National 3

Cosne - Pontarlier
18h - Parc des Sports
Raphaël Giraux

Brocante (André Billet)

Toute la journée
Place de la Pêcherie

SAMEDI 25

ET DIMANCHE 26
Soirée théâtrale "Tailleur pour dames"
(Le Grenier du Nohain)
• 20h le samedi
• 14h30 le dimanche
Salle du belvédère du Palais de Loire
> [Détails en page 18](#)



Loto (UCS Cyclisme)

• 20h le samedi
• 14h le dimanche
Salle des Fêtes de Cours



VENREDI 1^{ER}

Ciné Club : "Plus qu'hier moins que demain"
(Association 47.2)
18h - Éden Cinéma

Ciné Club : "Peaux de vaches"
(Association 47.2)
20h30 - Éden Cinéma

SAMEDI 2

Championnat de badminton jeunes
Toute la journée
Gymnase René Cassin

Noël des Aînés de Villechaud

(CCAS et Municipalité)
12h - Salle des Fêtes
Patrick Jovet (Villechaud)





AGENDA

NOVEMBRE & DÉCEMBRE



SAMEDI 2

**Basket Pré National
Cosne - Besançon**
20h - COSEC

DIMANCHE 3

**Noël des Aînés
de Cours**
(CCAS et Municipalité)
12h - Salle des Fêtes
de Cours



**Régional 3 Rugby
XV Cosnois VDL - RC
Deolois**
15h - Parc des Sports
Raphaël Giraux



MERCREDI 6

**Conférence "Les ex-voto
ligériens, l'exemple du
vitrail Saint-Nicolas à
Cosne"**

Par Nicolas Brocq
(Musée de la Loire)
18h - Salle de conférence
du Palais de Loire
> [Détails en page 19](#)

DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 24

Tehef boutique éphémère
3 passage Saint Firmin

SAMEDI 9

**Installation du nouveau
Conseil Municipal des
Jeunes**

(Ville de Cosne)
De 10h à 12h
Salle du belvédère
du Palais de Loire
> [Détails en page 11](#)

Noël des Aînés de Cosne

(CCAS et Municipalité)
12h - Gymnase René
Cassin



**Football National 3
Cosne - Sochaux B**
18h - Parc des Sports
Raphaël Giraux

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10

Loto (Lion's Club)
• 20h le samedi
• 14h le dimanche
Salle des Fêtes de Cours

DIMANCHE 10

Noël des enfants
Gymnase René Cassin
Renseignements et
inscriptions auprès du
CCAS au 03.86.28.55.44
> [Détails en page 6](#)

LUNDI 11

Dictée (Club de Dictée)
18h30 - Salle de
conférence du Palais
de Loire

JEUDI 14

Spectacle jeune public
(Le Grenier du Nohain)
9h30 et 14h
Salle du belvédère
du Palais de Loire

Conseil Municipal

19h - Salle du belvédère
du Palais de Loire
Diffusé en direct sur la
page Facebook
@Ville.cosne

MARDI 12

Collecte de sang
De 15h à 19h
Salle des Fêtes de Cours

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16

**Derniers jours de
l'exposition "Beaux
rivages" et boutique
de Noël**
Gratuit
(Musée de la Loire)
De 14h à 17h30
> [Détails en page 19](#)

DU VENDREDI 15 AU DIMANCHE 17

Village de Noël
(Municipalité)
• Vendredi de 17h à 20h
• Samedi de 10h à 19h
• Dimanche de 10h à 18h
Place de la Mairie



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17

Loto (Twirling Bâton)
20h - Salle des Fêtes de
Cours

VENDREDI 22

Noël des oubliés (Rotary)
20h - Salle des Fêtes de
Cours

DIMANCHE 31

Réveillon du 1^{er} de l'An
(Amicale du personnel
communal)
Salle des Fêtes de Cours





► Permanences Médecins

Novembre :

Le 1^{er} : Docteur Branzan – Pouilly-sur-Loire
Les 4 et 5 : Docteur Branzan – Pouilly-sur-Loire
Les 11 et 12 : Docteur Massias de la Gravière – Cosne
Les 18 et 19 : Docteur Romary – Cosne
Les 25 et 26 : Docteur Garin Beauvais – Pougny

Décembre :

Les 2 et 3 : Docteur Monasson – Cosne
Les 9 et 10 : Docteur Branzan – Pouilly-sur-Loire
Les 16 et 17 : Docteur Massias de la Gravière – Cosne
Les 23, 24 et 25 : Docteur Biribi – Donzy
Les 30 et 31 : Docteur Garin Beauvais – Pougny

Pour connaître les coordonnées du médecin de garde, composez le 15.

Pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde, composez le 3237.

► Inscriptions listes électorales

Élections européennes 2024



Afin de bien recevoir tous les documents électoraux concernant ce scrutin, il est rappelé aux personnes nouvellement arrivées sur la commune qu'elles peuvent s'inscrire sur les listes électorales.

Les personnes qui habitent Cosne et/ou qui ont déménagé (de Cosne à Cosne) doivent également effectuer cette démarche. En cas de doute, contactez le service des Affaires générales de la Mairie. **Attention : les ressortissants des pays membres ont également la possibilité de s'inscrire.**

Renseignements : Service des Affaires générales au 03.86.26.50.55

► Cartes d'Identité et Passeports

Pour toute demande de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports, la prise de rendez-vous s'effectue désormais en ligne sur le site Internet de la Ville mairiecosnesurloire.fr ou en appelant au 03.86.26.50.12

Bourgogne Photo
6 rue du Commerce
58200 Cosne-sur-Loire

09.53.89.63.28
06.21.03.22.00

photos.christophe.lorsch@gmail.com
www.bourgogne-photo.fr

Siret : 914022454 - APE : 7420ZQ

Le Bœuf Tricolore
BOUCHERIES
★★★★

VIANDE DE VEAU FRANÇAISE
VOLAILLE FRANÇAISE
LE PÔRCE FRANÇAIS
VIANDE BOVINE FRANÇAISE
VIANDE OVINE FRANÇAISE

Boucherie Olivier PRINET
Zone Commerciale Nord du Pont Midou - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
03 86 24 49 75 • DRIVE : www.achetezenceoeurdeloire.fr

Le boeuf tricolore cosne sur loire www.boeuftricolore.fr

Les toitures d'O.R.
Charpente - Couverture - Zinguerie

Olivier ROCHER
36, Chemin du Champ Blanc
58200 COSNE SUR LOIRE

06 61 34 08 42 lestoituresdor@gmail.com

Dupont Alexis
Audioprothésiste
AVE Cosne

A votre écoute..
solution auditive

11 rue du Général de Gaulle
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
03 45 80 90 88
ave.audition@gmail.com

Horaires du mardi au
vendredi 9h-12h
14h-18h
Le samedi 9h-12h00
ave-audition.fr

Le mi-mandat de la santé !

L'annonce d'une nouvelle administration temporaire à l'hôpital de Nevers nous laisse espérer une action plus dynamique. En effet, Nevers et Cosne, comme sept autres établissements, sont coordonnés par le GHT Nièvre autour de l'hôpital de Nevers. **Notre relation avec le GHT est primordiale pour nos projets de santé sur Cosne.** Avec cette récente modification, nous resterons vigilants pour que la conduite du projet du nouvel hôpital dans notre ville ne soit pas ralentie.

La maison de santé pluri professionnelle (MSP) portée par la ville et ses différents acteurs de santé va s'implanter entre la rue de Donzy et la rue Plantenoix (anciennes serres municipales), sur du foncier communal, comme le nouvel hôpital, pour des raisons évidentes de rapidité, de superficie et d'optimisation financière du projet.

Vigilance toujours pour accompagner les autres professionnels de la médecine de ville : l'ouverture prochaine, rue du Maréchal Leclerc, du centre IMEGA (Imagerie Médicale du Gâtinais), l'arrivée d'un chirurgien-dentiste et celle d'un médecin généraliste, nous confortent dans **notre volonté de soutenir l'offre de soins publique et privée.**

**Groupement Hospitalier de Territoire*

De Vous à Nous

Chère majorité, où sont vos projets ?

Parlons de la voirie :

- Un faible budget (250 000 €) d'ores et déjà épuisé ! Nous vous avons alerté dès le début du mandat sur la nécessité d'emprunter pour financer un plan pluriannuel de réfection de nos rues. 3 ans et demi après, vous n'avez rien fait.
- Une ville non entretenue. Nous vous avons conseillé de recourir à nos associations cosnoises (Trajectoire, ESAT) mais vous n'en avez rien fait. Chacun peut en apprécier le résultat au quotidien !

Parlons de la santé :

- Les travaux de l'hôpital et de la maison de santé, tant annoncés, sont de toute évidence au point mort.

- La commission santé n'est pas réunie. Serait-ce pour nous cacher que l'investissement nécessaire signera la mort de la ville de Cosne ? Quels sont ces chiffres ?

- Nous espérons que la commission santé se réunira en urgence !

Michel Veneau, Pascale Quillier, Sylvie Reboulleau, Lucie Leclerc et Alexandre Boucher-Baudard

Un mandat pour rien !

Trois réunions publiques ont été organisées par la Majorité. Notre groupe y a assisté.

Comment ne pas exprimer notre déception ? Nous pensions que M. le Maire allait lancer son mandat. Nous avons eu droit à un flot d'excuses sur pourquoi aucun projet de redressement de notre ville n'a été mis en place. C'est soit la faute du COVID, de la guerre en UKRAINE, de l'inflation. Nous serions donc la seule ville en France dans ce cas ?

Qu'avons-nous appris ? La Majorité navigue seule : pas un agent municipal présent à ces réunions. Le mal est-il aussi profond entre les agents et la Majorité ? La ville semble être dépouillée de moyens : pas d'argent par exemple pour entretenir les fossés à Cours ou Villechaud !

Un Méa culpa : celui d'avoir eu les « yeux plus gros que le ventre » concernant le vieux château. Finalement la barrière en bois ne verra pas le jour mais plutôt des aménagements paysagers, comme nous l'avions demandé.

Rien sur la santé en mieux : à part la construction d'un hôpital avec moins de services que nous avions avant la fermeture de clinique : pas de bloc chirurgical, pas de direction de plein exercice, pas de moyens supplémentaires.

Pour Cosne @utrement

Hicham **BOUJLILAT**

Martine **BOREL**

Isabelle **DENIS**



Horaires de l'accueil de la Mairie

Du lundi au vendredi
08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

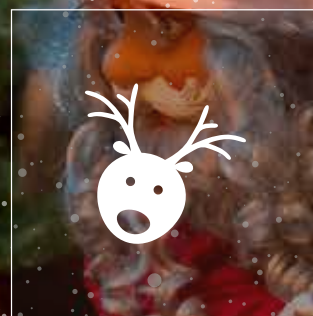
Permanence du Maire et ses élus

Sur rendez-vous
Téléphone : 03 86 26 50 00

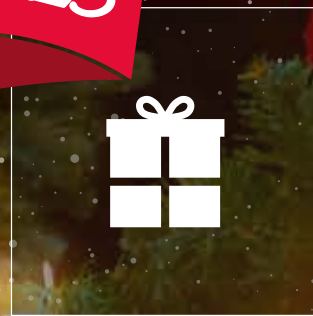
Le prochain Conseil Municipal

se déroulera le **14 décembre** à 19h au Palais de Loire et sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

VILLAGE DE NOËL !



DÉCEMBRE 2023



Place de la Mairie

